



Viellissement dans les Vosges : près de 106 000 séniors en 2030

En 2011, près de 73 000 Vosgiens ont 65 ans ou plus. D'ici à 2030, du fait de l'arrivée aux grands âges des générations du baby-boom, les séniors seraient 33 000 de plus. La hausse pourrait se prolonger pendant au moins une décennie encore, avec notamment une forte augmentation du nombre de personnes de 80 ans ou plus. Ce vieillissement inéluctable soulève la question de la gestion médicale et financière de la perte d'autonomie, dont le risque s'accroît avec l'âge. À l'horizon 2030, le nombre de séniors vosgiens en situation de dépendance augmenterait de 18 % dans un scénario optimiste sur l'évolution possible du risque individuel de dépendance, et de 40 % dans un scénario plus pessimiste. D'ici 10 ans est attendue une forte hausse du nombre de personnes dépendantes de plus de 80 ans, pour lesquelles un degré de dépendance plus important rend parfois impossible le maintien à domicile. Dans les Vosges, les ressources des séniors sont inférieures à celles de l'ensemble des séniors lorrains, ce qui peut induire une participation plus importante des pouvoirs publics au financement des besoins engendrés par la perte d'autonomie.

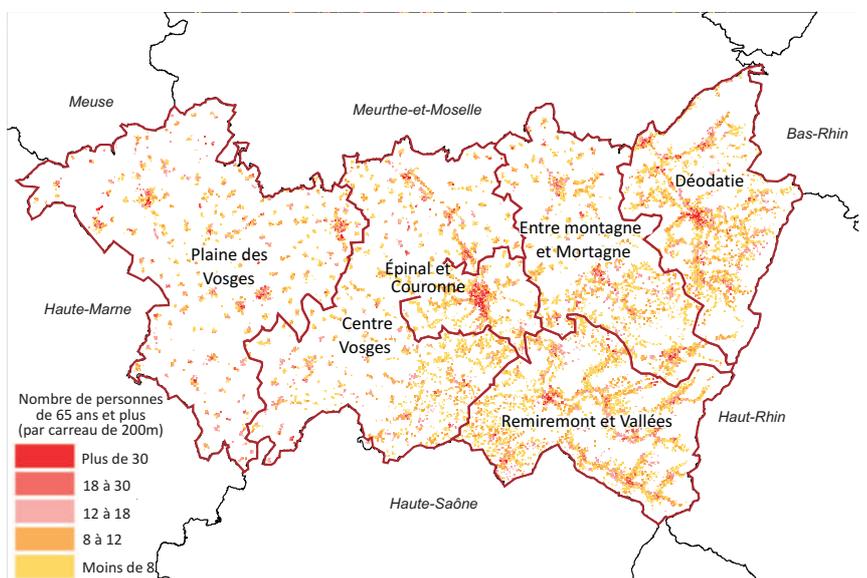
Pierre-Yves Berrard, Insee

Dans les Vosges, six centres locaux d'information et de coordination (CLIC) gérontologiques sont chargés de l'organisation et de la coordination des actions dédiées aux personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile. Chaque centre est chargé de la gestion d'un territoire, désigné dans cette étude sous l'appellation CLIC.

Le département lorrain le plus âgé

Le département des Vosges est le département lorrain où la population est la plus âgée. L'âge moyen y est de 42 ans, soit environ deux ans de plus qu'en Lorraine ou en France métropolitaine. Près de 73 000 Vosgiens ont 65 ans ou plus, soit 19 % de la population (17 % en France métropolitaine). Les personnes de 80 ans ou plus sont notamment plus nombreuses en proportion dans les Vosges (6,2 % contre 5,5 % en France métropolitaine).

1 Périmètres des centres locaux d'information et de coordination (CLIC)



Source : Insee-DGFIP, revenus fiscaux localisés 2011

La proportion de personnes de 65 ans ou plus est particulièrement forte dans le CLIC de la Plaine des Vosges et dans celui de Remiremont et Vallées (plus de 20,5 % de l'ensemble de la population). Elle est moins élevée dans le centre du département : 18,3 % dans le CLIC Centre Vosges et à peine 17 % dans le CLIC d'Épinal et couronne, ce niveau correspondant au niveau moyen constaté en France métropolitaine.

La surreprésentation des séniors n'explique qu'en partie la moyenne d'âge élevée du département. Le nombre important de personnes de 45 à 64 ans y contribue également (figure 2). Ces générations nombreuses issues du baby-boom constituent en effet 28,4 % de la population vosgienne, contre seulement 26,2 % des métropolitains. Cet écart est le résultat d'un nombre conséquent de départs d'adultes de moins de 30 ans, (principalement vers la Meurthe-et-Moselle). De plus, pour les quinquagénaires et les sexagénaires, les Vosges bénéficient d'un solde migratoire positif, ce qui accentue encore le poids important de ces générations.

La part des habitants de 45 à 64 ans dépasse 29 % dans les CLIC où la proportion de séniors est aussi la plus forte, la Plaine des Vosges et Remiremont et Vallées. Les deux phénomènes concourent à une moyenne d'âge supérieure à celle du département de plus d'un an (soit 43 ans), et supérieure de trois ans au CLIC d'Épinal et couronne, où la population est la plus jeune du département.

Un papy-boom inévitable

Durant les prochaines décennies, les Vosges comme le reste de la France auront à faire face à un vieillissement inéluctable induit par l'arrivée aux grands âges des baby-boomers. En prolongeant les tendances démographiques récentes, le département compterait 106 000 personnes de 65 ans ou plus en 2030, soit 33 000 de plus en deux décennies. Cette augmentation se ferait à un rythme régulier (2 % par an) et se prolongerait jusqu'en 2040. En effet, à partir de cette année, les générations moins nombreuses nées après 1975 atteindront leur 65^e anniversaire. La part des 65 ans ou plus dans l'ensemble de la population passerait ainsi de 19 % en 2011 à 28 % en 2030, puis atteindrait son maximum à 31 % en 2040 (figure 3). Rien ne saurait enrayer significativement le vieillissement

annoncé. Les séniors (ou futurs séniors) sont à la fois peu mobiles et amenés à vivre plus longtemps. De plus, la majorité d'entre eux seront encore présents dans vingt ou trente ans.

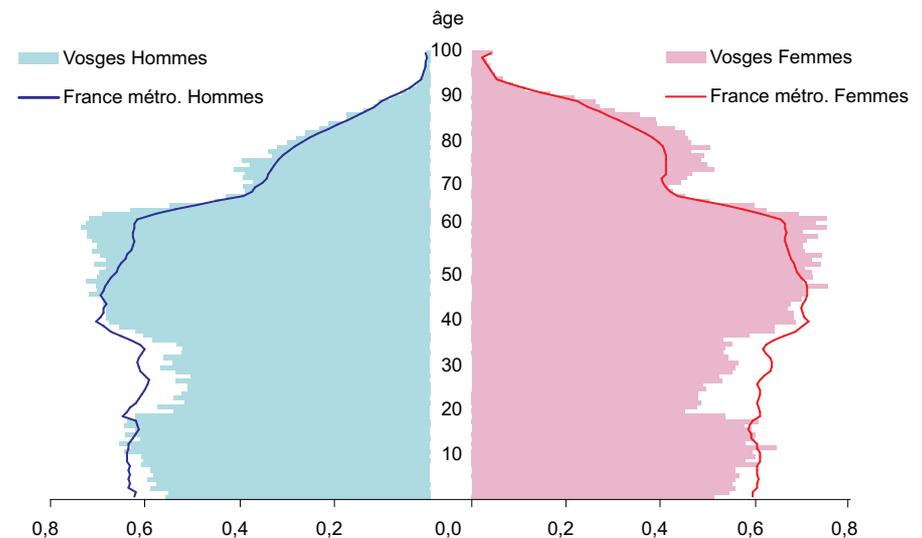
La hausse la plus spectaculaire se produirait chez les 80 ans ou plus (figure 4). Dans un premier temps, entre 2011 et 2025, leur nombre augmenterait de 1 % par an, en grande partie grâce à des gains d'espérance de vie d'environ deux ans. Puis, à partir de 2025, les premiers baby-boomers commenceront à devenir octogénaires. Conséquemment, le nombre de personnes de 80 ans et plus augmenterait de

plus de 4 % par an entre 2025 et 2030, puis de 3 % par an entre 2030 et 2040. Il passerait de 23 500 personnes en 2011 (soit 6,2 % de la population vosgienne) à 33 000 en 2030 (8,7 %) et 44 500 en 2040 (11,8 %). Cette augmentation pourrait se poursuivre pendant encore au moins dix ans, jusqu'à l'arrivée à 80 ans des générations creuses ayant suivi les trente glorieuses.

Dans tous les CLIC, la part des séniors dans l'ensemble de la population augmenterait de manière conséquente. Les zones de Remiremont et Vallées et de la Plaine des

2 Davantage de personnes de plus de 45 ans dans les Vosges

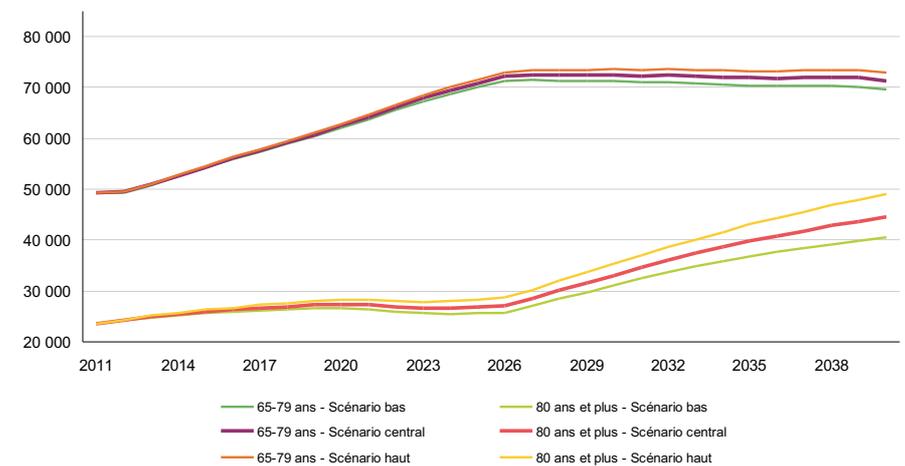
Répartition de la population par sexe et âge (%)



Source : Insee, recensement de la population 2011

4 Explosion du nombre d'octogénaires après 2025

Évolution du nombre de personnes de 65 ans ou plus entre 2011 et 2040



Source : Insee, modèle Omphale

3 Plus d'une personne sur quatre de 65 ans ou plus en 2030

	2011		2030		2040	
	Population de 65 ans ou plus	Part dans la population totale (%)	Population de 65 ans ou plus	Part dans la population totale (%)	Population de 65 ans ou plus	Part dans la population totale (%)
Remiremont et Vallées	15 550	20,7	22 200	30,1	24 150	33,4
Plaine des Vosges	12 150	20,5	17 300	30,0	18 600	33,0
Entre montagne et Mortagne	9 550	19,4	13 750	27,8	15 400	31,3
Déodatie	14 150	19,2	20 900	27,1	23 400	30,2
Centre Vosges	10 900	18,3	15 950	25,5	17 800	28,2
Épinal et Couronne	10 550	17,0	15 500	25,8	16 550	27,9
Vosges	72 850	19,2	105 600	27,7	115 900	30,7

Source : Insee, recensement de la population 2011, modèle Omphale (scénario central)

Vosges seraient les plus touchées par le phénomène. La part des personnes de 65 ans et plus dans la population totale s'y accentuerait légèrement plus vite que dans les autres zones : + 9,5 points entre 2011 et 2030 contre seulement + 7 points dans le CLIC Centre Vosges.

Entre 2011 et 2030, l'augmentation du nombre de personnes de 65 ans ou plus serait particulièrement importante dans le CLIC de Déodat (6 750 personnes supplémentaires, soit + 48 %) et dans celui de Remiremont et Vallées (6 650 personnes supplémentaires, soit + 43 %).

Une évolution liée aux variations de l'espérance de vie

Les résultats précédents découlent d'une hypothèse centrale où l'espérance de vie continuerait de progresser au même rythme qu'au cours des décennies précédentes. Dans les Vosges, cette hypothèse se traduit par une augmentation graduelle de l'espérance de vie à la naissance d'environ 4 ans pour les hommes et 3 ans pour les femmes entre 2007 et 2030.

Deux autres scénarios permettent d'apprécier quels effets pourraient avoir des variations aussi bien négatives que positives de la mortalité (recrudescence de nouvelles maladies, découvertes médicales...). Quel que soit le scénario, l'hypothèse est faite que l'espérance de vie continue de progresser. Cette progression est moins rapide dans le scénario bas et plus rapide dans le scénario haut (écarts en 2030 d'un à deux ans par rapport au scénario central).

Le scénario bas ramènerait le nombre de Vosgiens de 65 ans ou plus en 2030 à 102 500 personnes, soit 3 100 de moins que le scénario central. Le scénario haut est quasiment symétrique avec 3 300 personnes de plus. Environ deux tiers des ces écarts se concentreraient chez les personnes de 80 ans et plus. En 2030, ils seraient ainsi 31 000 dans le scénario bas et 35 300 dans le scénario haut, ce qui représente des variations d'environ 6 % par rapport à la projection centrale.

Forte hausse du nombre de personnes dépendantes

Un des enjeux majeurs du vieillissement de la population est la gestion médicale et financière du nombre croissant de

personnes âgées dépendantes. Le maintien à domicile est de plus en plus privilégié pour les personnes souffrant d'une perte d'autonomie légère. Toutefois, il ne saurait se substituer à l'accueil en établissement pour les personnes lourdement dépendantes. La question de la prise en charge financière tant par des fonds publics (et son acceptation dans un climat budgétaire contraint) que privés se pose également.

Le manque de connaissance actuel sur les déterminants de la perte d'autonomie et les incertitudes concernant l'évolution de certaines pathologies incapacitantes (en particulier la maladie d'Alzheimer) conduisent à envisager plusieurs évolutions possibles du risque de dépendance.

En 2030, dans les Vosges, le nombre de personnes âgées dépendantes pourrait s'élever à 11 700 (soit 18 % de plus en vingt ans) dans un scénario optimiste (*voir encadré*). Dans un scénario pessimiste, le nombre de personnes âgées dépendantes atteindrait 13 800 (soit + 40 %). Une baisse du risque individuel de dépendance ne parviendrait à compenser que partiellement l'augmentation due au boom démographique des séniors, même dans le scénario optimiste (*figure 5*).

Quel que soit le scénario envisagé, tous les CLIC seraient confrontés à une augmentation de plusieurs centaines de personnes âgées dépendantes. La hausse serait un peu plus marquée dans les zones où la population est amenée à vieillir davantage. C'est le cas de la Plaine des Vosges (+ 42 % dans le scénario pessimiste, soit 700 personnes de plus) et de Remiremont et Vallées (+ 41 %, soit 800 personnes de plus). Dans le CLIC Centre Vosges, où le vieillissement est le moins prononcé, la hausse s'élèverait tout de même à 36 % dans le scénario pessimiste, soit 600 personnes supplémentaires.

Accélération de la dépendance aux grands âges après 2025

Plus d'une personne de 80 ans sur dix souffre d'une perte d'autonomie, et cette proportion grandit rapidement à mesure que l'on vieillit. Le degré de dépendance s'accroît également, rendant le maintien à domicile parfois impossible.

Le nombre de Vosgiens dépendants de 60 à 79 ans atteindrait un maximum en 2025, soit

4 100 personnes dans le scénario optimiste et 4 800 dans le scénario pessimiste (contre 3 600 en 2011). Il marquerait ensuite le pas dans le scénario pessimiste, et diminuerait même d'une centaine de personnes dans le scénario optimiste.

Pour les personnes dépendantes de 80 ans et plus, l'augmentation débiterait en 2025, du fait de l'explosion démographique attendue pour cette tranche d'âge. Entre 2025 et 2030, la hausse serait cependant deux fois moins importante (+ 2 % dans le scénario pessimiste) que celle de l'ensemble des séniors de cet âge, grâce à un allongement de la durée de vie sans incapacité. En 2030, selon le scénario, on compterait de 7 700 à 8 900 personnes dépendantes de 80 ans ou plus dans les Vosges, contre seulement 6 200 en 2011. Cette croissance du nombre de dépendants très âgés devrait perdurer pendant au moins une vingtaine d'années, jusqu'au tarissement du nombre des papy-boomers.

De plus en plus d'hommes dépendants

Le nombre d'hommes dépendants augmenterait plus rapidement que celui des femmes. Entre 2011 et 2030, la hausse serait en effet de 31 % dans le scénario optimiste, contre seulement 11 % pour les femmes (respectivement 52 % contre 33 % dans le scénario pessimiste). Par conséquent, en 2030, près d'un Vosgien en situation de dépendance sur trois serait un homme, alors que ce rapport était d'une personne sur quatre en 2011.

Cette évolution tient à l'augmentation plus rapide de l'espérance de vie pour les hommes que pour les femmes. Dans les Vosges, l'écart d'espérance de vie entre les sexes pourrait passer de 7 ans et demi en 2011 à 6 ans et demi en 2030. Une vie plus longue que par le passé exposerait ainsi davantage les hommes au risque de perte d'autonomie, particulièrement après 80 ans.

Une prise en charge publique de la dépendance potentiellement plus forte dans les Vosges

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA), attribuée par le Département, est destinée à couvrir une partie des dépenses liées à la dépendance des personnes âgées. En 2013, près de 7 500 Vosgiens

5 Près de 12 000 Vosgiens dépendants en 2030 dans le scénario optimiste

		Nombre de personnes âgées dépendantes en 2030	Évolution 2011-2030 (%)	dont effet démographique (%)	dont effet risque de dépendance (%)
Hommes	Scénario optimiste	4 500	+ 31,3	+ 58,5	-27,2
	Scénario pessimiste	5 200	+ 52,3	+ 58,5	-6,2
Femmes	Scénario optimiste	7 200	+ 11,6	+ 40,0	-28,4
	Scénario pessimiste	8 600	+ 32,9	+ 40,0	-7,1
Total	Scénario optimiste	11 700	+ 18,4	+ 47,5	-29,1
	Scénario pessimiste	13 800	+ 39,6	+ 47,5	-7,9

Source : Insee, projections de personnes âgées dépendantes (scénario démographique central)

bénéficient de ce dispositif. Le montant de l'allocation dépend des besoins mais aussi des revenus du demandeur. Selon son niveau de ressources, celui-ci peut en effet être amené à participer financièrement au plan d'aide établi en fonction de son degré de perte d'autonomie.

Dans les Vosges, les personnes âgées déclarent des ressources annuelles d'un montant inférieur à celui observé en Lorraine et en France métropolitaine. Le revenu médian par ménage s'établit à 26 100 euros pour les ménages dont le référent fiscal est âgé de 60 à 74 ans et à 19 200 euros pour les ménages dont le référent fiscal est âgé de plus de 75 ans (respectivement 27 400 et 20 100 euros en Lorraine). Par conséquent, les séniors vosgiens éprouveraient plus de difficultés à subvenir eux-mêmes aux besoins engendrés par une perte d'autonomie (figure 6).

Dans le CLIC d'Épinal, le revenu médian des ménages âgés est supérieur de plus de 1 700 euros à celui de l'ensemble du département. À l'opposé, le revenu des ménages de 60 à 74 ans est inférieur de 500 euros à la médiane départementale dans les CLIC d'Entre montagne et Mortagne et de Centre Vosges. Dans cette dernière zone, les revenus des ménages de 75 ans ou plus sont de loin les plus faibles du département, avec une médiane inférieure de plus de 1 100 euros au

salaires médian vosgien pour cette classe d'âge.

Le revenu des ménages dont le référent a 75 ans ou plus est ainsi moins élevé que celui dont le référent a entre 60 et 74 ans. Une grande partie de cette différence s'explique par le nombre de personnes vivant dans le logement, qui décroît avec l'âge de l'occupant (1,5 personne par ménage de 75 ans et plus, contre 1,8 pour les 60-74 ans). De plus, le survivant d'un couple étant le plus souvent une femme (29 000 veufs en 2011, dont 83 % de femmes), le ménage est souvent privé de la plus grande partie de ses revenus en cas de disparition du conjoint. Le vieillissement démographique conjugué au changement des comportements de cohabitation pourrait amplifier l'isolement des personnes âgées. Le nombre de ménages constitués d'une

seule personne de 65 ans ou plus pourrait augmenter de moitié entre 2009 et 2030 (soit 12 000 ménages supplémentaires).

L'isolement peut être lourd de conséquences dans le cas d'une perte d'autonomie. D'une part, un conjoint pouvant être une aide dans la vie quotidienne, sa disparition peut entraîner une prise en charge plus importante par les pouvoirs publics et nécessiter une admission en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. D'autre part, l'assistance du reste de la famille, en particulier des descendants, est également amenée à diminuer dans les prochaines décennies. Ainsi, le nombre de Vosgiens de 40 à 64 ans baisserait de 14 % entre 2011 et 2030, soit environ 20 000 aidants potentiels de moins pour les personnes âgées. ■

Projections de personnes âgées dépendantes

Pour estimer un nombre futur de personnes âgées dépendantes, on applique aux projections de population des taux de dépendance par sexe et âge. Deux scénarios d'évolution de la dépendance ont été envisagés :

- un scénario optimiste prolongeant les tendances récentes, où le risque de dépendance décroît de sorte que tous les gains d'espérance de vie constituent des années supplémentaires passées sans perte d'autonomie. La durée de vie passée en situation de dépendance reste donc stable ;

- un scénario plus pessimiste prenant en compte l'incertitude sur l'évolution potentielle de certaines pathologies et de leurs conséquences. Le risque de dépendance légère par âge y demeure à son niveau actuel. La durée de vie en dépendance lourde reste quant à elle inchangée (tout comme dans le scénario optimiste).

Les projections réalisées dans cette étude reposent sur une dépendance déclarée (enquête Handicap-Santé) et pas avalisée par le corps médical. Le nombre de personnes dépendantes mesuré par cette méthode est donc potentiellement plus important que le nombre de bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Cet écart peut également s'expliquer par le non-recours à l'APA (ignorance du dispositif, ressources suffisamment élevées).

6 Les revenus les plus élevés dans le CLIC d'Épinal

Distribution du revenu annuel par ménage selon l'âge du référent fiscal

	60-75 ans		75 ans et plus		Tous âges	
	Revenu médian (euros)	Rapport interdécile	Revenu médian (euros)	Rapport interdécile	Revenu médian (euros)	Rapport interdécile
Centre Vosges	25 610	4,3	18 080	3,5	26 150	5,2
Déodatie	25 550	4,4	19 220	3,5	24 600	6,1
Entre montagne et Mortagne	25 570	4,7	18 720	3,5	25 720	5,4
Épinal et Couronne	27 840	5,0	20 890	4,1	25 520	7,8
Plaine des Vosges	26 780	4,2	19 090	3,8	25 900	5,7
Remiremont et Vallées	25 550	4,1	19 260	3,3	25 940	4,9
Vosges	26 090	3,5	19 230	2,8	25 580	5,7

Note de lecture : le rapport interdécile est le rapport entre le premier décile (revenu au-dessous duquel se situent 10 % des ménages) et le neuvième décile (revenu au-dessous duquel se situent 90 % des ménages). Il permet de mettre en évidence les disparités entre les ménages les plus riches et les plus pauvres.

Source : Insee-DGFIP, revenus fiscaux localisés 2011

Définitions

La dépendance des personnes âgées est définie par des incapacités à effectuer des actes de la vie quotidienne (s'habiller, se déplacer, faire sa cuisine...). Le degré de dépendance est mesuré par la grille AGGIR (autonomie gérontologique groupes iso-ressources).

Insee Lorraine

15 rue du Général Hulot
CS 54229
54042 Nancy Cedex

Directeur de la publication :

Bertrand Kauffmann
Rédactrice en chef :
Brigitte Vienneaux

ISSN 2416-9935

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Personnes âgées dépendantes : le maintien à domicile, solution privilégiée mais exigeante, Économie Lorraine n° 289, juil let 2012
- Vosges : 377 282 habitants au 1^{er} janvier 2012, Insee Flash Lorraine n° 11, décembre 2014
- Les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile et leurs ressources en 2011, Études et résultats n° 76 (D rees), février 2014

